

**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE
ET LE CONSEIL AGRICOLES (FIRCA)**

**13^{ème} SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

COMPTE – RENDU

DOC/CA/14.1

Abidjan, le 30 Mars 2006

(Procès verbal adopté lors de la séance du Conseil d'Administration du 18 juillet.2006)

1. La 13^{ème} séance du Conseil d'Administration du FIRCA s'est tenue le Jeudi 30 Mars 2006, à la salle de Conférences de la Caisse de Stabilisation de 9h00 à 13h00 mn, sous la présidence de Monsieur **BEHI Benoît**, Président du Conseil.

2. 24 (vingt quatre) Administrateurs participent à la séance et 8 (huit) Administrateurs se sont faits représenter par un mandat. La liste de présence est jointe en annexe. Trois Directeurs de Département assistent partiellement aux travaux du Conseil, sur les sujets touchant les points 2 et 3 de l'ordre du jour.

3. Monsieur **ANGNIMAN Ackah Pierre**, Directeur Exécutif participe à la réunion du Conseil, assisté de Monsieur **OUE Victor** pour le secrétariat de séance.

4. Monsieur **Lath Amari**, Auditeur Externe, prend part à la séance en tant que représentant du Cabinet MAZARS § GUERARD.

5. Le Président du Conseil adresse ses salutations aux Administrateurs présents. Il souligne l'importance de la séance du Conseil consacrée à l'adoption des rapports annuels de l'exercice 2005.

6. Il vérifie le quorum qui est atteint avec la présence ou la représentation de 32 (trente deux) Administrateurs sur un total de 34 (trente quatre), soit 94 % et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

7. L'ordre du jour adopté par vote, point par point, est le suivant :

- I. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCES - VERBAL DE LA 12^{ème} SEANCE DU CONSEIL**
- II. **PRESENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS DE L'EXERCICE 2005**
 - 2.1 **Rapport Technique annuel du Directeur Exécutif (janvier à décembre 2005) (Doc/CA/13.2)**
 - 2.2 **Rapport sur les réalisations financières et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005 (Doc/CA/13.3)**
- III. **PRESENTATION DU RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES SUR LES COMPTES CLOS AU 31/12/2005 (DOC/CA/13.5)**
- IV. **PRESENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE (DOC/CA/13.5)**
- V. **DIVERS**
 - 5.1 **Date de l'Assemblée Générale**
 - 5.2 **Projets à soumettre au financement de la Filière Café Cacao (FDPCC- Investissements)**
 - 5.3 **Projet de politique sociale du FIRCA**
 - 5.4 **Représentation de la Filière Anacarde au sein du Conseil d'Administration**

**POINT I : LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 12^{ème} SEANCE
DU 28 DECEMBRE 2005**

8. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des Administrateurs présents

**POINT II : PRESENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS DE
L'EXERCICE 2005**

9. Le **Directeur Exécutif** présente les rapports annuels de l'exercice 2005 composés du rapport technique annuel (rappelant les objectifs spécifiques assignés au PAA 2005, le contexte difficile et les faits saillants de l'exercice 2005) et des résultats techniques enregistrés au cours de l'exercice 2005.

10. Ces résultats concernent :

- le fonctionnement des organes statutaires de délibération (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) et indiquent la tenue de : (i) deux sessions de l'Assemblée Générale (ii) quatre séances du Conseil d'Administration (iii) douze séances du Bureau du Conseil et (iv) quatre réunions des Commissions de Travail
- le fonctionnement de la Direction Exécutive avec : (i) la tenue de 44 réunions du Comité de Direction et de 14 réunions du Comité des Agréments et des Marchés et (ii) l'élaboration et l'adoption du Plan d'Actions Stratégiques 2005-2008
- les concertations avec les filières ayant abouti à : (i) l'élaboration de 171 projets d'un coût global de 55 506 767 298 F sur deux ans (2005 et 2006) et (ii) à la conclusion de quatre (4) accords de cotisations avec les Filières Palmier à Huile, Hévéa, Ananas Bananes Mangues entérinés dans quatre (4) décrets signés par le Chef de l'Etat.

11. Ils portent également sur la mobilisation des ressources et indiquent notamment :

- les ressources mobilisées :

2,6 milliards de FCFA pour les cotisations professionnelles dont 1.98 milliard pour les programmes, soit 76% et 0,62 milliard pour le fonctionnement du FIRCA, soit 24 %
- les cotisations mobilisées par filières :
 - Filière Hévéa : 1.676 millions FCFA (64%)
 - Filière Café Cacao : 516 millions FCFA (19,8 %)
 - Filière Palmier à Huile : 300 millions FCFA (11,5 %)
 - Filière Ananas Bananes Mangues : 106 millions FCFA (4 %)
- la répartition des cotisations par guichets :
 - Guichet Recherche : 11%
 - Guichet Conseil Formation : 61%
 - Guichet OPA : 2%
 - Guichet Solidarité : 2%
 - Guichet Fonctionnement : 24%
- la contribution des filières au fonctionnement du FIRCA :
 - Filière Café Cacao : 83%
 - Filière Hévéa : 14%
 - Filière Palmier à Huile : 2%
 - Filière Ananas Bananes Mangues : 1%

12.. Enfin, les résultats relatifs à la mise en œuvre des programmes mettent en relief la conclusion de 28 contrats avec les filières en 2005 et de 9 contrats avec la Filière Hévéa pour la période 2006-2008.

13. Les réalisations financières et comptables et les comptes clos au 31 décembre 2005 tels que présentés par le Directeur Exécutif indiquent :

- Pour l'exécution budgétaire des produits : une réalisation 2 566 millions FCFA sur 10 849 millions prévus ; soit 23,65% des ressources mobilisables dont :
 - 1 647 millions pour les programmes
 - 919 millions pour l'Administration du FIRCA
 - Programmes des filières financés à hauteur de 1 647 millions de FCFA sur 9 600 millions prévus, soit 17%
 - Administration du FIRCA financée à hauteur de 919 millions sur 1249 millions prévus, soit 97%.
- Pour l'exécution budgétaire des charges :
 - 1 017 millions FCFA engagés au titre des prestations pour le compte des filières sur 9 600 millions prévus, soit 11%
 - 1 173 millions engagés au titre de l'Administration du Fonds sur un budget de 1. 249 millions, soit 94 %.

L'analyse des états financiers et l'analyse du bilan au 31 décembre 2005 indiquent :

- 37, 2 millions de FCFA d'excédent réalisé contre un déficit de 96,4 millions au 31/12/2004
- 1 274 millions de FCFA enregistrés au titre des produits d'exploitation dont 1. 193 millions FCFA (93,64%) représentant la contribution des filières contre 904 millions FCFA en 2004.
- un fonds de roulement négatif de 59,3 millions FCFA
- un besoin en fonds de roulement négatif de 831,6 millions FCFA
- une trésorerie nette de 772,3 millions FCFA au 31/12/2005 contre 426,5 millions FCFA au 31/12/2004, soit 81% d'augmentation.

14. Le Directeur Exécutif souligne ensuite les difficultés rencontrées au niveau de la mobilisation des ressources, les faits marquants de la vie du FIRCA en 2005 et annonce pour l'année 2006, les trois urgences ci-après : (i) un suivi renforcé pour la signature des textes réglementaires, (ii) la mobilisation des ressources avec une stratégie adaptée par filière, (iii) le renforcement de l'organisation, du suivi et de la gestion des programmes des filières.

POINT III : PRESENTATION DU RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES SUR LES COMPTES CLOS AU 31/12/2005.

15. l'Auditeur Externe indique qu'il n'a pas produit de rapport pour certifier les comptes du FIRCA en raison des divergences apparues entre son cabinet et la Direction Exécutive portant sur le bilan de l'exercice 2005 de l'entreprise et liées à la créance de 320 millions de la redevance FDPCC non soutenue par des documents tangibles.

16. A la suite de ces deux points ci-dessus, les Administrateurs ont exprimé des préoccupations et fait des suggestions de trois (3) ordres : (i) des éclaircissements sur un certain nombre de points

évoqués par le Directeur Exécutif, (ii) des dépassements constatés sur certains postes budgétaires, (iii) des questions sur les divergences entre la Direction Exécutive et le Cabinet d'Audit Externe portant sur le bilan de l'exercice 2005.

17. Après ces différentes explications, le Conseil décide de reporter pour sa prochaine séance, l'adoption des rapports annuels 2005 et l'arrêté des comptes au 31 décembre 2005, dans l'attente de la clarification du point sur la redevance FDPCC. Il demande au Directeur Exécutif de prendre toutes les dispositions utiles pour le règlement de la créance du FDPCC. La date de l'Assemblée Générale sera par conséquent reportée également à une date ultérieure.

POINT IV : PRESENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE

18. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

POINT V : DIVERS

5.1 Date de l'Assemblée Générale

19. La fixation de la date de l'assemblée générale a été reportée à une date ultérieure, en rapport avec l'adoption future des états financiers.

5.2 Projets à soumettre au financement de FDPCC-Investissements Investissements)

20. Après échanges et débats, le Conseil a adopté à l'unanimité des Administrateurs présents, **la résolution n° 26/CA/2006** portant approbation des projets à soumettre au financement du FDPCC - Investissements.

5.3 Projet de Politique sociale du FIRCA

21. Après échanges, le Conseil a décidé de reporter l'étude de la question à sa prochaine séance.

5.4 Représentation de la Filière Anacarde au sein du Conseil D'Administration

22. Après échanges et débats, la **résolution n° 27/CA/2006** portant désignation d'un Observateur Permanent de la Filière Anacarde au sein du Conseil d'Administration du FIRCA, a été adoptée à l'unanimité des Administrateurs présents.

SEANCE DE CLOTURE

23. **Le Président du Conseil** a remercié les Administrateurs pour leur participation efficace à la 13^{ème} séance du Conseil, félicité et remercié le Directeur Exécutif et ses collaborateurs pour l'effort et la qualité des travaux réalisés dans un environnement socio politique particulièrement difficile depuis la création du FIRCA levé la séance à 13 heures et invité les participants à un cocktail sur place.

Fait à Abidjan, le

Le Secrétaire de Séance

**Le Président du Conseil
d'Administration**

Dr. ANGNIMAN Ackah Pierre

M. BEHI Douei Benoît